



Présentation du Détartrage

DÉFINITION : « Le détartrage consiste donc à enlever toutes les particules solides à base de calcium situées dans votre réseau d'eau sanitaire et dans votre chaudière. »

POURQUOI ?

Gains d'énergie : environ 10 % d'économie sur la consommation

Longévité des équipements

QUAND ?

Les constructeurs recommandent un détartrage tous les deux ans. Maximum 4 ans.

COMMENT ?

Vidange du ballon

Nettoyage des sédiments dans la cuve

Nettoyage de la résistance

AVANTAGES

Diminution de la consommation d'énergie

Augmentation de la durée de vie des équipements

Prix du Détartrage au 01/09/2022

Le prix du détartrage comprend le déplacement, le **vidage** du ballon, le **nettoyage** du sédiment dans la cuve, le nettoyage de la résistance, le **changement du groupe de sécurité**, le **remplissage** du ballon et les essais d'usage.

Prix TTC	TVA 10 %	TVA 20 %
Forfait pour ballon inférieur à 400 litres	504,00 €	550,00 €

1 Entreprise - 4 métiers

+33 4 80 79 98 18
expert@edci.tech

Siège : 90, impasse du Pic Vert - 73100 GRESY-SUR-AIX
Bureau : OpenWork - 281, rue des Marais - 74250 FILLINGES

edci.tech